

Les mesures disciplinaires (sanctions et punitions) impactent-elles la réussite scolaire des élèves ?

❌ ***Dans la pratique les sanctions disciplinaires au collège sont-elles efficaces et éducatives ?***

Notre réponse du 03/05/2017

En recherchant dans [le catalogue de la Bibliothèque publique d'information](#) J'ai trouvé les documents suivants qui pourront vous aider à traiter votre sujet :

Garcia Alain, « **Des retenues au collège : pour qui et pourquoi ?** », *Déviance et Société*, 2013/2 (Vol. 37), p. 155-179.

DOI : 10.3917/ds.372.0155. URL : <http://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2013-2-page-155.htm>

« Dans l'enseignement secondaire français, les retenues sont des « punitions scolaires » prévues pour répondre aux « manquements mineurs aux obligations ».

Dans trois collèges représentatifs, nous comparons d'abord les quantités et les motifs de « colle », et essayons d'expliquer les différences. En second lieu, une focalisation sur le sexe et sur la classe fait émerger des résultats favorables aux filles et aux jeunes collégiens. Dans un troisième temps, se pose la question de la répartition des retenues. Loin d'être concentrées sur un petit nombre d'élèves, elles révèlent une logique de maintien de l'ordre (scolaire et statutaire), qui limite beaucoup la réflexion éducative. »

Sylvie Ayrat, « **Sanctions et genre au collège** », Socio-logos

[En ligne], 5 | 2010, mis en ligne le 25 juillet 2010, consulté le 02 mai 2017. URL : <http://socio-logos.revues.org/2486>

« Dans treize collèges enquêtés récemment, aux caractéristiques socioscolaires très différentes, les garçons représentent de 74 % à 89 % des élèves punis et de 85,2 % à 100 % des élèves sanctionnés pour violence physique. Comment s'explique cette asymétrie sexuée?

Dans un premier temps cet article invite à penser la sanction dans les domaines qu'elle investit à l'école, à savoir l'autorité pédagogique et éducative, le savoir et la socialisation. Le système punitif fabrique les normes. Il exerce son pouvoir dans l'appareil d'écriture et les discours de justification ou d'autorité qui l'accompagnent.

Dans un deuxième temps il interroge l'univers scolaire en tant qu'espace/temps de confrontations intersexes ainsi que d'activation des stéréotypes de genre. L'articulation problématique entre sexualité et genre est exacerbée pendant les années de collège, période de puberté et de construction identitaire dans un contexte de mixité. L'injonction à la virilité et à l'hétéronormativité encourage chez les garçons les attitudes de défi, les comportements violents, homophobes et sexistes.

Dans un troisième temps l'article propose de placer la variable genre au centre pour revisiter le système des sanctions et les transgressions auxquelles elles s'appliquent à la lumière des rapports sociaux de sexe. Les garçons se voient pris entre deux contraintes normatives : celle du règlement intérieur, qui a force de Loi et celle de la virilité. La sanction consacre la transgression, et, au-delà, le sujet de la sanction : enfreindre le règlement intérieur permet aux garçons d'afficher leur virilité. L'école, qui les stigmatise par la sanction, ne les consacre-t-elle pas dans leur identité masculine, construisant finalement ce qu'elle prétend corriger? »

« Pourvu qu'ils m'écoutent... » : discipline et autorité dans la classe : mémoires professionnels d'enseignants-stagiaires (collège, lycée) à l'IUFM de Créteil

Annick DAVISSE, Jean-Yves ROCHEX CRDP de l'Académie de Créteil
2002

Depuis l'usage des sanctions jusqu'à la façon de concevoir les cours, des pistes de réflexion et des stratégies concrètes de mise en oeuvre pour

répondre aux interrogations des enseignants débutants. Derrière la question initiale de l'indiscipline des élèves et de l'autorité du professeur se profile la construction du métier d'enseignant.

Niveau 2 – Droit, économie, sc. Sociales **37.017 POU**

Eduquer et punir : généalogie du discours psychologique

Eirick PRAIRAT, Presses universitaires de Nancy, 1994

Rend compte de l'évolution des pratiques punitives dans les petites écoles et collèges de France du XVI^e au XIX^e siècle et des régimes de discours. Aborde également le problème de la légitimité de l'acte de punir. Avec une typologie des formes punitives.

Niveau 2 – Droit, économie, sc. Sociales **37.017 PRA**

Nathalie JELLEN, **« Rachel Gasparini, La discipline au collège. Une analyse sociologique de la note de vie scolaire »**,

Lectures [En ligne], Les comptes

rendus, 2014, mis en ligne le 06 janvier 2014, consulté le 03 mai 2017. URL : <http://lectures.revues.org/13110>

« Cet ouvrage analyse la réception et les conditions d'efficacité de l'instauration de la note de vie scolaire (NVS) au collège à différentes échelles (nationale, académique et locale). Les résultats présentés s'appuient sur une enquête qualitative débutée en septembre 2007 et achevée en juin 2010. Appliqué à la rentrée 2006, ce dispositif de notation répond à la volonté des pouvoirs publics de lutter contre les problèmes de discipline et de violence dans les établissements scolaires français. La note

de vie scolaire, dont la suppression prochaine a été annoncée le 6 décembre 2013, vise à renforcer l'acquisition des compétences sociales et civiques et celles d'autonomie et d'initiatives, constitutives du socle commun. La NVS évalue l'assiduité, le respect du règlement intérieur, la participation à la vie de l'établissement et l'obtention des attestations de sécurité routière et des premiers soins. Attribuée par le chef d'établissement, sur proposition du professeur principal (après consultation des enseignants) et sur avis du conseiller principal d'éducation (CPE), la NVS implique un travail collaboratif et de concertation sur les critères évalués et les modalités de sa mise en place à partir des injonctions institutionnelles. L'analyse de ce dispositif en révèle les diverses réinterprétations, les conditions et les limites de son application selon les problématiques locales des établissements et les représentations et pratiques des différents corps de métier.

»

La Loi du collège

Réalisateur Mariana Otero 1994

Feuilleton documentaire en six épisodes qui retrace, sur une année scolaire (1992-93), la vie d'un collège de banlieue, le collège Garcia-Lorca à Saint-Denis. Le travail de la réalisatrice est remarquable aussi bien sur le plan du tournage (proximité de la caméra, présence de celle-ci totalement acceptée par les élèves et les professeurs comme une présence familière), que sur le plan du montage : une année scolaire a ses temps forts, ses moments difficiles, de tension, de fatigue, et le parti pris chronologique du montage les fait percevoir. La « loi » du collège est particulièrement difficile à faire accepter à des adolescents de milieux sociaux et familiaux en difficulté. Les problèmes de discipline, les problèmes pédagogiques dans un tel contexte, l'orientation professionnelle, le décalage entre les problèmes concrets des professeurs et les contraintes générales de

l'Education nationale, sont mis en relief. La force du film vient de ce que la démonstration n'est pas faite comme souvent à travers des interviews, mais à travers des histoires singulières, des portraits d'adolescents auxquels le spectateur s'attache. Même si le film privilégie les problèmes d'inadaptation scolaire et sociale en choisissant une classe de 4ème réputée difficile, alors que, d'après le proviseur, 90% des élèves respectent les règles posées, « rien n'est exagéré ». L'engagement des professeurs, le rôle de la direction (le proviseur est le véritable héros de ce feuilleton), sont clairement montrés.

Cordialement,

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque Publique d'Information